

Extrait du site UGTG.org

url :Ã <http://ugtg.org/spip.php?article2035>

CommuniquÃ© de presse Ã propos de la situation des salariÃ©s de la CODEV

- ELECTIONS TPE -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 3 octobre 2013

Mis Ã jour le : jeudi 3 octobre 2013

UGTG.org

Depuis 3 mois, les chauffeurs de la CODEV ne sont plus payés. Un accord est intervenu entre le gérant (M. Hugues TEL), la société RMT et le Conseil Général le mercredi 18 septembre 2013.

Cet accord prévoit entre autre, le transfert des salariés à la Société RMT à compter du 01 octobre 2013 ainsi que le paiement de tous les arriérés de salaires.

Curieusement, cet accord est aujourd'hui remis en cause !

TRAVAYÆ PA KA KONPRANN SA KA PASÃO !

En conséquence, les salariés de la CODEV ont décidé d'arrêter toute activité à compter du mercredi 02 octobre 2013.

Le Délégué UGTG
J. Claude GUIOUGOU
0690718999

Pour l'UGTG
Gaby CLAVIER

Lapwent, 01.10.2013